

Il serrait dans sa main crispée un gourdin exactement pareil à celui qu'on a trouvé sur le lieu du crime...

— Il est malheureux qu'il ne puisse nommer ses complices...

— On saura bien les trouver sans cela... Docteur, voulez-vous faire la constatation du décès, je la joindrai à mon procès-verbal.

— A l'instant,

Tandis que le docteur écrivait, l'officier de police faisait fouiller les vêtements du mort par le brigadier.

— Une clef... dit celui-ci.

— Celle de son logement sans doute.

— Un mouchoir de poche et une somme de dix-sept francs.

Voilà tout.

— Quel est celui de vous qui a reconnu cet homme ?

— Moi, monsieur, répondit un agent en s'avantant.

— Vous savez où il demeurait ?

— Rue Vieille-chaussée, au deuxième étage. Il habitait là avec sa mère.

— Nous allons y transporter le corps, et en même temps nous ferons perquisition... Nous accompagneriez-vous, docteur ?

— Très volontiers... Je suis curieux de connaître l'intérieur d'un pareil bandit...

Le convoi funèbre se mit en route. En vingt-cinq minutes on arriva rue Vieille-Chaussée.

La porte de la maison était fermée mais, sur une sommation de l'officier de police, un des locataires qui s'était mis à la fenêtre en entendant heurter vint ouvrir.

Ordre fut donné de monter la civière et son fardeau lugubre. Au second étage, l'agent qui connaissait Oscar Loos, désigna la porte de son logement.

A plusieurs reprises on frappa, doucement d'abord, puis très fort. Un silence profond régnait à l'intérieur.

Tous les locataires, éveillés en sursaut, se pressaient dans l'escalier avec autant d'effroi que de curiosité.

— Ouvrez ou enfoncez la porte... commanda l'officier de police, voyant que personne ne répondait. On essaya trois ou quatre clefs. L'une d'elles fit jouer le pêne. L'huis tourna sur ses gonds. Un agent passa le premier, tenant un flambeau à la main.

L'officier de police et le docteur entrèrent ensuite. Ils s'arrêtèrent étonnés. La vieille Flamande était assise auprès du poêle bourré de combustible et d'où s'échappait une chaleur suffocante. Sa tête se renversait en arrière. Une bouteille vide et un verre gissaient à ses pieds sur le plancher.

— Cette femme a le sommeil bien dur ! dit l'officier de police. Réveillez-la !

Un agent secoua le bras de la vieille. Elle ne bougea pas. Le médecin s'approcha.

— La malheureuse est morte ! s'écria-t-il après un rapide examen.

— Morte ! répétèrent les assistants stupéfaits.

— Oui, comme son fils, ivre d'alcool !... Seulement, ici, c'est la chaleur et non le froid qui a déterminé la congestion cérébrale..

— Nous constaterons officiellement ce second décès... murmura l'officier de police.

Un gardien fut laissé près des cadavres et tout le monde se retira.

Paul Lantier se réveilla tard le lendemain matin.

Il avait passé une nuit excellente.

Le sommeil, ce diotame réparateur et souverain, lui avait rendu en partie ses forces épuisées par le sang perdu et par les effroyables émotions de la lutte qu'il avait dû soutenir.

Sa surprise fut grande lorsque, en ouvrant les yeux, il se vit couché dans un lit d'hôtel. Tout d'abord, il lui fut impossible de se rendre exactement compte de la situation, mais il fit énergiquement appel à sa mémoire et il se souvint.

Ses souvenirs étaient un peu vagues, il est vrai, mais ils ne tardèrent point à se coordonner, et ils le conduisirent au point de départ de l'agression dont il avait été victime.

— Aucun doute n'est possible ! se dit-il. Ce scélérat de Belge a voulu m'assassiner, dans la crainte d'être dénoncé par moi ! Joli calcul ! et le voilà présentement avancé ! J'ai été recueilli par des agents, je me le rappelle... Un employé supérieur de la police et un médecin étaient auprès de moi... Ils m'ont fait porter dans cet hôtel en m'annonçant leur visite pour ce matin... Ils vont venir, et je serai obligé de répondre à leurs questions... Ceci m'importe peu, tant pis pour cet Oscar ! Mais je n'ai pas les lettres ! Je ne pourrai porter à Renée les précieux papiers auxquels son avenir est attaché et que j'espérais trouver ici pour elle ! Pauvre Renée ! quelle déception !

Le jeune homme voulut se retourner dans son lit. Une souffrance aiguë le tint cloué sur place. Les muscles de son cou lui semblaient tout à la fois paralysés et douloureux.

— Je suis blessé à la tête... murmura-t-il. Quand on ne meurt pas tout de suite de ces sortes de blessures, elles sont sans gravité ; Je ne m'en préoccuperais guère si j'avais les lettres... En faisant ma déclaration on retrouvera cet homme et on saura bien le contraindre à remettre aux juges les objets volés...

En ce moment on heurta à la porte de la chambre.

— Entrez... dit Paul d'une voix faible.

La clef tourna dans la serrure, la porte s'ouvrit et trois personnes parurent sur le seuil : le docteur, l'officier de police et le brigadier des agents de ville.

L'étudiant les reconnut du premier coup d'œil.

— Venez, messieurs... poursuivit-il. Combien je vous dois d'actions de grâces ! Sans vous je n'existerais plus...

— Cela va mieux, n'est pas ? demanda le médecin en souriant.

— Oui, docteur... J'ai passé une bonne nuit, seulement la tête me fait beaucoup souffrir.

— Le contraire m'aurait fort surpris, mais nous allons tout soulager et nous causerons ensuite.

Après avoir défilé le bandage qui enveloppait une partie du crâne, le médecin écarta les cheveux, examina la blessure, qui consistait en une forte contusion et n'offrait aucune gravité, puis s'écria :

— Ah ! vous avez eu de la chance !... Le gaillard n'y alla pas de main morte !... Il a frappé de toutes ses forces !... sans votre chapeau qui a fort heureusement amorti le coup et fait glisser le bâton, vous étiez assommé sur place !...

Paul ouvrit la bouche.

— Laissez-moi appliquer une compresse... dit vivement le docteur. Vous parlerez ensuite à votre aise...

Le pansement fut l'affaire de quelques instants, le médecin s'étant muni d'avance des liniments et des bandes de toile nécessaires.

— Maintenant, reprit-il dès qu'il eut achevé, je vous donne la parole, à conditions, bien entendu, que vous n'en abuserez pas...